

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)

1 juin 2026 au 4 juin 2027 à Marseille

OBJECTIFS

La fiche descriptive d'activités de l'arrêté du 7 novembre 2017 portant sur la création du « certificat complémentaire direction d'un ACM » précise les activités suivantes :

Le (la) directeur (trice) d'un accueil collectif de mineurs conduit une action de direction d'ACM. Il/elle :

- évalue les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet et gère les moyens alloués par l'organisateur de l'ACM ;
- mobilise des démarches d'éducation populaire, y compris dans le sport, pour organiser et animer le travail collectif de l'équipe afin que celle-ci :
- anime la vie collective,
- accompagne la réalisation des projets des publics,
- conçoive, anime et évalue des actions d'animation en cohérence avec les valeurs portées par la structure,
- accueille des publics dont des publics à besoins particuliers,
- organise des dispositifs d'accueil, les espaces et la vie quotidienne.

 **91 %**
de réussite
à l'examen

 **91 %**
des stagiaires suivent la
totalité de la formation

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est structurée en 1 unités capitalisables (UC)

"CONDUIRE UNE ACTION DE DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)"

CI 1 : ORGANISER ET EVALUER LES ACTIVITES

- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet pédagogique adapté aux particularités de l'ACM et en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur
- Conduire et évaluer une action d'animation s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique
- Evaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet pédagogique, gérer et administrer les moyens alloués par l'organisateur

CI 2 : ENCADRER UNE EQUIPE DANS LE CADRE D'UN ACCUEIL COLLECTIF de MINEURS

- Mettre en œuvre des modalités d'accompagnement de l'équipe dans la conception et la mise en œuvre de démarches pédagogiques
- Gérer les dynamiques de groupe pour le développement de l'action et le respect des personnes
- Mettre en œuvre une organisation de travail collectif (personnels pédagogiques et techniques) au service de l'accomplissement du projet pédagogique

CI 3 : ACCUEILLIR LES PUBLICS ENFANTS ET ADOLESCENTS ET LES ANIMATEURS

- Organiser des dispositifs d'accueil collectif et éducatif en tenant compte des contraintes et ressources contextuelles
- Organiser les espaces et la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie des publics et le respect de chacun au sein du collectif
- Accompagner les publics dans la réalisation de leurs projets

Il est possible d'entrer en formation pour valider une ou plusieurs UC. Un module de positionnement permet de définir, en début de formation, le parcours individualisé de chaque stagiaire. Pour plus de renseignement, joindre notre secrétariat.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS



Temps de formation :

126h de formation en
centre* et
231h sur le terrain
minimum

*Voir calendrier



Réunion d'info. collective :

Le 12 mai 2026 à 14h

En visio :
[https://bbb.cemea.org/b/
kha-6qy-gdu-zfd](https://bbb.cemea.org/b/kha-6qy-gdu-zfd)



Inscription gratuite et obligatoire :

avant le 27 mai
2026



Modalités d'accès:

Pour s'inscrire, retourner
le dossier d'inscription
complété avant la date
butoire. Le secrétariat
traitera votre dossier
sous 1 semaine.



Montant de la formation sans aides:

1890€*

*aides possibles voir la
catégorie "aides
financières"

CC de Direction

PRÉREQUIS

Ont accès à la sélection, les candidats qui satisfont aux conditions suivantes :

- Etre âgé(e) de 18 ans au premier jour de la formation
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme (PSC1, ou AFPS, ou PSE1, ou PSE2 ou AFGSU ou SST)
- Etre titulaire d'une spécialité ou d'une mention du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (ASEC, AS, AC, EDD ou APT)
- être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de vingt-huit jours dans les cinq ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

EMPLOIS VISÉS

- Direct.eur.rice d'Accueil Collectif de Mineurs
- Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des directeurs.rices d'ACM.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le CC DACM est délivré par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (DRAJES PACA ex DRDJS CS), après validation de chacune des 3 Unités Capitalisables de la formation. Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant l'unité capitalisables (CC). Suite au jury final, si validation de l'UC, le diplôme est délivré par la DRAJES. En cas d'échec à l'Unité Capitalisables, le stagiaire devra se réinscrire sur une formation habilitée pour repasser ses épreuves en vue de l'obtention du diplôme.

LES ÉQUIVALENCES, PASSERELLES, SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Ce diplôme d'État enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (réf. RS2032) est classé au niveau 4. La personne titulaire de ce CC DACM peut obtenir des allègements et ou dispenses dans certains diplômes du champ de l'animation, (UC 3 BP JEPS LTP), du social et médico-social. Il/Elle peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale.

Suite du parcours possible dans la filière professionnelle : DEJEPS

Suite du parcours possible hors filière JEPS ou apparenté ; ME ou Educateur Spécialisé

MÉTHODES UTILISÉES

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- La prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- Le milieu de vie et les communications avec autrui jouent un rôle fondamental. L'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation. L'apprenant est au coeur de son propre apprentissage. La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenants et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- La formation s'appuie sur la prise en compte des représentations des apprenants sur les objets d'apprentissage.
- Pour permettre aux formateurs et aux stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.
- Enfin, c'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

INFORMATIONS UTILES

CODE RNCP

RNCP5737

<http://ln.cemea.org/9AsaBxAa>



FICHE D'INSCRIPTION

<http://ln.cemea.org/uFITL2Dt>



CALENDRIER DE LA FORMATION

http://ln.cemea.org/jBeK2Cs_d



ACCES A CEMEA-FORMATION

http://ln.cemea.org/zk1658_a



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AIDES FINANCIÈRES



Un employeur via un contrat d'apprentissage ou via leur OPCO



Le conseil régional et le Fond Social Européen si vous êtes demandeur.seuse d'emploi (suite à la validation du projet de formation par un conseiller Mission locale ou Pôle emploi)



Nous vous invitons à consulter votre espace Compte Personnel de Formation sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Selon la formation choisie, la formation peut être pris en charge de différentes manières. Nous pouvons vous accompagner pour construire votre plan de financement

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute information concernant l'adaptation des moyens de la prestation pour des personnes en situation de handicap merci de prendre directement contact ci dessous pour être mis en relation avec le référent handicap du site de formation : accueilhdp@cemea-paca.org



Certains de nos modules de formations se déroulent en distanciel via notre plateforme de FOAD.



Un abonnement inclus dans la formation à la médiathèque éduac'active des Ceméa



Un abonnement inclus dans la formation à notre espace de travail partagé ZOURIT

Les CEMÉA PACA sont titulaires de la nouvelle certification nationale unique QUALIOPI dans le cadre de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Retrouvez notre certificat sur le site internet : [Téléchargez le ici](#)

CONTACTS

Pour tous renseignements contactez notre secrétariat à l'animation professionnelles :

par mail sur : accueil@cemea-paca.org

par téléphone: 04 91 54 25 36


CONDITIONS GÉNÉRALE DE VENTES


Elles sont disponibles en ligne à l'adresse suivante: <https://cemea-formation.com/CGV/>

Date de mise à jour : 01/06/2026

Suivez nous sur :

Plus informations notre site internet :

 CEMEA PACA
47 rue Neuve Sainte Catherine,
13007 Marseille

 accueil@cemea-paca.org
04.91.54.25.36

